



## La XXX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

tenue en novembre 2007, a été un véritable succès. C'est dans l'esprit de « Ensemble pour l'humanité » que des résultats remarquables ont été obtenus, notamment l'établissement d'orientations stratégiques sur les conséquences humanitaires des principaux défis qu'affronte le monde aujourd'hui, la définition du rôle des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics et l'accord sur les principes de l'action en cas de catastrophe. En outre, un consensus a été atteint sur des questions essentielles dans la résolution sur le droit international humanitaire.

Les Sociétés nationales ont largement contribué à ce succès, et joué un rôle que les représentants des gouvernements au sein du Groupe d'ambassadeurs ont reconnu et salué. Elles ont à l'évidence permis, par leur présence, d'atteindre des résultats tangibles. Elles ont donné une dimension et une signification concrètes aux valeurs et aux objectifs humanitaires, mettant ainsi en relief les différences qui existent entre une Conférence internationale et les forums auxquels les gouvernements participent d'ordinaire.

La Commission permanente avait aspiré, durant les travaux préparatoires, à une Conférence qui serait différente à la fois par son contenu et sa structure, et parce qu'elle serait tournée vers l'avenir. Nous y sommes parvenus et avons ainsi porté le partenariat entre les composantes du Mouvement et les États à un niveau de compréhension et de collaboration sans précédent.

Les résolutions et la déclaration de la Conférence sont le ciment de nos activités futures. Avec les résultats du Conseil des Délégués qui a précédé la Conférence, elles constitueront l'assise des travaux de la Commission permanente pendant son mandat de quatre ans, et de ceux de chacune des composantes du Mouvement.

## La nouvelle Commission

La Conférence a élu la **XV Commission permanente**, laquelle comprend un représentant de l'Afrique – M. Adama Diarra –, corrigeant ainsi une situation qui perdurait depuis 1995. Les autres membres élus sont le Dr Massimo Barra (Italie), vice-président de la Commission, M. Steve Carr (États-Unis), M. Eamon Courtenay (Belize) et moi-même. En outre, le Président Jakob Kellenberger et M. Philip Spoerri du CICR, et le Président Juan Manuel Suárez del Toro et le Secrétaire général de la Fédération internationale sont membres de droit de la Commission. Il y aura un changement parmi les membres de droit, M. Bekele Geleta succédant à M. Markku Niskala, qui prend sa retraite fin juin, en tant que Secrétaire général de la Fédération.

La nouvelle Commission s'est réunie en février et en avril. Dès le début, elle s'est projetée sur la durée totale de son mandat, à savoir quatre ans, et non sur la période, plus courte, séparant deux Conseils. La Commission – je cite les Statuts du Mouvement – « s'attache à favoriser la mise en œuvre des résolutions de la Conférence et examine à ces fins les questions qui concernent le Mouvement dans son ensemble ». Cette mission, par définition, s'inscrit

### Dans ce numéro:

- Succès de la XXX<sup>e</sup> Conférence internationale
- Commission permanente 2007-2011 : programme sur quatre ans
- Action future
- Le point sur le Protocole d'accord

Site internet :  
[www.rcstandcom.info](http://www.rcstandcom.info)

dans le long terme et ne peut être menée à bien dans l'intervalle entre deux Conseils, ce que reflète le Plan d'action sur deux ans que la Commission a adopté.

Ce plan d'action biennal se fonde sur la réalisation des tâches que les Statuts du Mouvement et les différentes résolutions du Conseil et de la Conférence attribuent à la Commission. Il prend appui également sur les travaux qu'avait engagés la Commission précédente et sur les tâches et fonctions découlant de certains processus tels que la Stratégie pour le Mouvement.

## Action future de la Commission

Une de nos principales activités consiste à préparer le **Conseil des Délégués de 2009**, qui se tiendra à Nairobi du 23 au 25 novembre.

En avril, nous avons établi un groupe de travail chargé de nous conseiller sur le fond dans l'élaboration de l'ordre du jour et du programme du Conseil. Le groupe est présidé par Adama Diarra (Mali), membre de la Commission, la vice-présidence étant assurée par un représentant de la Société nationale hôte, la Croix-Rouge du Kenya.

Le groupe comprend, outre des représentants de l'Assemblée et de la Direction du CICR ainsi que du Conseil de direction et de l'équipe dirigeante de la Fédération internationale, trois membres nommés à titre personnel, notamment un représentant Jeunesse.

J'incite vivement toutes les Sociétés nationales à nous faire part de leurs idées sur les questions relatives au Mouvement qu'elles souhaiteraient voir porter au débat du Conseil. Comme il n'y aura pas de Conférence internationale en 2009, nous aurons l'occasion d'examiner en profondeur les défis auxquels le Mouvement est confronté et la stratégie à adopter pour aller de l'avant.

Comme par le passé, vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse [contact@rcstandcom.info](mailto:contact@rcstandcom.info).

Le suivi de la mise en œuvre des résultats des réunions statutaires de 2007 est une autre de nos préoccupations. J'attends avec intérêt les rapports intermédiaires sur la mise en œuvre de toutes les résolutions, car ils permettront à la Commission de prendre toute mesure nécessaire pour servir les intérêts du Mouvement.

Une attention particulière sera portée à la **mise en œuvre du Protocole d'accord** entre le Magen David Adom d'Israël (MDA) et le Croissant-Rouge palestinien. Le Dr Barra est chargé du suivi de ce dossier.

Le Moniteur, M. Pär Stenbäck, a récemment soumis son rapport aux deux Sociétés nationales concernées, au CICR et à la Fédération, qui l'a transmis à toutes les autres Sociétés nationales. Celles-ci sont quant à elles priées d'en communiquer les conclusions à leur gouvernement.

Le Moniteur estime, globalement, que les progrès accomplis pendant les six mois écoulés depuis la Conférence internationale restent très limités, bien que la mise en œuvre ait été poursuivie. Il salue néanmoins la bonne volonté et la coopération dont font preuve les présidents et le personnel du Croissant-Rouge palestinien et du MDA.

Selon le Moniteur, le passage des ambulances est toujours une question prioritaire parmi celles qui doivent encore être traitées. Le transport des patients nécessitant des services d'ambulance dans et hors de Gaza reste un sujet de préoccupation et l'objet de discussions entre les deux Sociétés, qui doivent déterminer comment coordonner au mieux leurs efforts pour assurer un service adéquat.

S'agissant du champ d'action géographique des deux Sociétés, les deux parties sont convenues d'un plan pour résoudre le problème de la présence du MDA dans les territoires palestiniens occupés, et des progrès sont constatés. Pour ce qui de la coopération avec

d'autres Sociétés nationales de la région et/ou d'ailleurs, le Moniteur salue le renforcement du rôle des deux Sociétés sur les plans international et régional. En outre, il met l'accent sur la nécessité d'une coordination accrue sur la manière dont les Sociétés tierces pourraient mieux contribuer à la mise en œuvre du Protocole d'accord.

Le Moniteur continue d'assurer la liaison avec les autorités israéliennes et palestiniennes, mais il est préoccupé par les obstacles bureaucratiques sur lesquels la mise en œuvre du Protocole d'accord bute encore.

Il recommande, dans son rapport, que le suivi continue d'être assuré et qu'un rapport intérimaire soit publié avant le Conseil des Délégués de novembre 2009.

Le CICR et la Fédération souscrivent aux recommandations du Moniteur et ont fixé au 31 janvier 2009 la date de la publication du prochain rapport.

Aujourd'hui encore, la **Stratégie pour le Mouvement** est la pierre angulaire de nos activités. C'est la cas notamment de l'Action 4, qui consiste à analyser la complexité de la structure des réunions du Mouvement. Les travaux, présidés par Steve Carr, seront guidés par le rapport au Conseil de 2007 et la résolution que celui-ci a adoptée, et prendront appui, par souci de continuité, sur ceux que la Commission précédente avait engagés sous les auspices du Pr Freddy Pedersen.

Dans ce contexte, il est prévu d'analyser le contenu, la fréquence et le mandat des forums actuels du Mouvement et de les évaluer en termes de résultats obtenus – stratégies, priorités et rapport coût-efficacité. Il est prévu également de déterminer s'il serait possible et opportun de mieux articuler l'Assemblée générale de la Fédération, le Conseil des Délégués et la prise de décisions au sein du Mouvement, en tenant compte des mandats spécifiques des différentes composantes.

Pour encourager et dynamiser la mise en œuvre des dix actions de la Stratégie pour le Mouvement, la Commission travaillera avec des relais au CICR et à la Fédération aux fins de coordonner la promotion et le suivi. La mise en œuvre a été pour nous une source de préoccupation et nous attendons une action accrue et un meilleur retour d'information de la part des Sociétés nationales.

Un groupe de travail restreint chargé de guider les travaux sera établi en temps opportun. En plus des représentants du CICR et du Secrétariat de la Fédération, nous voudrions encourager la participation de personnes qui ont été ou sont membres des organes de direction des Sociétés nationales. Nous attendons également de ce groupe qu'il contribue à la définition d'orientations pour une stratégie après-2011 pour le Mouvement.

**D'autres questions importantes** «qui concernent le Mouvement dans son ensemble» ont été mises en évidence au cours des discussions exploratoires menées dans le contexte d'un « futur programme ». Il s'agit notamment de la Déclaration de la XXXe Conférence en tant que cadre stratégique, des problèmes que pose encore la mise en œuvre de l'Accord de Séville dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe et des Statuts du Mouvement.

Il n'est pas urgent de procéder à un examen de l'Accord de Séville – qui fonctionne relativement bien dans «l'esprit de Séville» – ni des Statuts du Mouvement. Toutefois, il est prévu de réaliser une analyse approfondie des besoins latents susceptibles d'évoluer, qui permettra, le cas échéant, de bien définir la conduite à suivre.

L'ensemble de la Commission participe à ces discussions, sous la direction d'Eamon Courtenay. Une table ronde composée des membres de la Commission et d'invités expérimentés sera organisée début septembre pour engager un débat approfondi sur les « questions qui concernent le Mouvement dans son ensemble » et pour orienter nos activités futures. Quels

que soient les besoins que ces délibérations mettront en évidence, l'objectif reste fixé pour les réunions statutaires de 2011.

Comme à l'accoutumée, la Commission continuera de participer aux **conférences régionales et autres réunions** et manifestations pour demander l'avis des Sociétés nationales sur les questions actuelles et se tenir informée des principaux faits nouveaux.

Nous nous apprêtons à vivre quatre ans d'activité intense. Puissent l'engagement et l'enthousiasme de tous les membres et des discussions saines, ouvertes et sincères nous aider à faire avancer ces questions importantes et servir les intérêts du Mouvement – notre principale préoccupation commune.

## Finances...

Bien que nos besoins en financement représentent une modeste part de la totalité de l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, nous dépendons du soutien que vous nous apportez. Le Conseil de 2007 a adopté un principe révisé pour financer les travaux de la Commission, fondé sur un plan d'action biennal dont la responsabilité financière conjointe incombera, à raison d'un tiers respectivement, au CICR, à la Fédération et aux Sociétés nationales.

Un appel aux contributions volontaires a récemment été lancé à toutes les Sociétés nationales. Je tiens à vous remercier pour le soutien indéfectible que vous nous avez témoigné par le passé et que, je l'espère, vous continuerez à nous apporter à l'avenir.

## En conclusion

Le slogan « Ensemble pour l'humanité » nous a porté tout au long de cette Conférence internationale qui a été couronnée de succès. Il nous a fourni des outils importants et un message fort pour l'avenir : les défis qui se po-

sent à l'humanité ne peuvent pas être résolus par les États seuls – ou par nous seuls, en tant que Mouvement mondial. Nous devons unir nos forces et travailler en partenariat pour obtenir des résultats durables et répondre efficacement à l'appel et aux attentes des personnes les plus vulnérables dans le monde.

J'aimerais que ce message reflète notre engagement à œuvrer de concert au sein du Mouvement, dans un esprit d'unité et de bonne coordination. Il faut avant tout que le Mouvement soit fort et fonctionne bien pour que nos partenariats avec d'autres acteurs, notamment avec les États, soient couronnés de succès. Nous devons être forts pour relever les défis qui se posent à nous !

Dans l'attente de vous rencontrer et d'entendre vos opinions à l'occasion des réunions et des manifestations à venir, je vous souhaite plein succès dans vos futures activités.

Cordiales salutations,



Mohammed Al-Hadid  
Président  
de la Commission permanente